

Procès verbal de l'Assemblée Générale du 27 novembre 2003

Le quorum n'étant pas atteint à 19 h 30, une assemblée extraordinaire est convoquée pour 20 h.

Présents (33) : R. Mermoud, M. Daulte, F. Séchaud, D. Bossel, D. Rinolfi, A. Gavairon P. Moerch, C. Ganz, P. Los, R. Wuethrich, L. Wuthrich, J.-P. Chatagny, O. Emery, V. Keвер, D. Robin, F. Moura, M. Glaus, J.-J. Vuilleumier, R. Zuber, L. Monnin, J.-C. Monnin, E. Monnin, L. Gerber, P. Richner, G. Karlaganis, M. Vaucher, E. Jurt, S. Omarini, J.-F. de Cerjat, CVN. N. Schaller, P. Tamarcaz, P. Mürset.

Procurations (13) : G. Farolfi, E. Meyer, M. Schmid, E. David, A. Roubinek, R. Verdier, B. Gianola, D. Raymond, O. Turettini, F. Mino, V. Oswald, SNNy, B. Imobersteg.

Nb de voix : 36

Excusés : G. Farolfi, P. Nobile, L. Delétraz, E. Denis, C. Lesquereux, E. Meyer, M. Schmid, E. David, A. Roubinek, R. Verdier, B. Gianola, D. Raymond, O. Turettini, F. Mino, V. Oswald, SNNy, B. Imobersteg, V. Dormenval, Y. Omarini,

A 20h 20, le président, René Mermoud, déclare l'assemblée générale ouverte.

1. Adoption du P.V. de l'A.G. du 21.11.02. Voté à l'unanimité

2. Rapport du président

René Mermoud retrace brièvement les régates de la saison écoulée, sympathiques dans l'ensemble, d'un bon niveau, mais avec un taux de fréquentation inférieur à celui de l'année précédente. Il rappelle que le Bouveret est chaque année un excellent moment, mais que trop peu de bateaux font l'effort de s'y déplacer. Thonon a été sympathique, même si les Surprise étaient mélangés à d'autres bateaux. L'essai d'un critérium jumelé avec une manche du championnat genevois à Crans n'a pas eu l'écho escompté. On constate que les bateaux anciens régatent moins. Les 6 heures de Nernier sont aussi un concept qui plaît et ces régates sont très sympas et bien organisées par les clubs.

3. Rapport des chefs de flotte

René Zuber fait un bref compte-rendu de l'activité de sa région, la Suisse allemande, où les gens se bougent plus facilement pour le repas de début de saison que pour régater, soit 45 personnes au repas et entre 5 et 10 bateaux aux régates...

P. Tamarcaz, pour la région des 3 lacs, déplore un manque de participation, soit 6 à 7 bateaux par régates, alors que ce sont les entraînements pour étudiants qui marchent le mieux. Il y a pour lui un problème de concurrence avec les gros bateaux. Il donne lecture des résultats et distribue les prix.

P. Richner, pour le lac de Morat, relève que 37 départs, c'est bien pour un petit lac et que, par ailleurs, les Surprise gagnent également toutes les autres régates

4. Rapport de la trésorière

F. Dollone donne lecture du bilan de l'exercice 2003 et annonce un bénéfice de 5362,- frs

5. Rapport des vérificateurs des comptes

M. Glaus et D. Robin ont vérifié les comptes et certifient leur exactitude.

6. Adoption des rapports et décharge du comité. Voté à l'unanimité

7. Election du comité

Etienne David est remplacé par Manuel Schmid. Arnaud Gavairon donne lecture de la lettre de M. Schmid qui rend compte de son intérêt pour ce poste.

Pierre Tamarcaz quitte son poste de chef de flotte. Jean-François de Cerjat le remplace comme chef de flotte des 3 lacs. Comité élu à l'unanimité.

8. Election du président. René Mermoud est réélu à l'unanimité.

9. Election des vérificateurs des comptes

M. Glaus et D. Robin poursuivent leur charge de vérificateurs des comptes pour la troisième année.

10. Commission technique

Filières

Modification de l'article II.6.2 b

Supprimer la contrainte de la tension des filières pour les plans d'eau intérieurs

P. Moerch prend parole et précise qu'il est plutôt pour à condition de laisser un poids précis de 1kg 500. Pour M. Glaus c'est un élément de sécurité et il serait stupide de le supprimer, toutefois la règle a été mal écrite et il s'agit de corriger, tout en gardant l'esprit de cette règle qui est la sécurité. En effet, P. Moerch souligne qu'il est écrit 20mm, alors que c'est 200mm.

La proposition de supprimer la règle pour les plans d'eau intérieurs est acceptée.

Vote pour : 20

Contre : 2

Abstentions : 11

Mesure des voiles d'avant

Modification de l'Art.II.5.11

Introduire une largeur de têtère max de 40mm et diminuer la longueur des guindants.
 Luc Monnin précise que c'est une proposition qui vise à se rapprocher des règlements de l'YSAF en cours. Eric Monnin pose la question des anciennes voiles et Daniel Rinolfi précise que si elles ont été jaugées elles seront acceptées.

Modification de l'Art. II.5.11 acceptée à l'unanimité moins 2 abstentions.

11. Calendrier et divers

Daniel Bossel parle du site internet qui fonctionne bien et qui est désormais hébergé chez lui. Des améliorations vont encore s'effectuer. Par ex : possibilité de s'inscrire à une newslit, bourse aux équipiers etc... Arnaud Gavaron propose un Forum, à réfléchir...

Michel Glaus a remis en marche le fichier résultats connecté au fichier bateaux, beau boulot !

Rappel de P. Tamarcaz pour les 10 points d'allégeance d'âge qui modifieraient le classement pour la flotte des 3 lacs.

Calendrier international provisoire :

Primo Cup	6-8 février	Monaco
Méditerranée	9-12 avril	Bormes-les-Mimosas
National France	10-16 juillet	Toulon
Champ. Suisse	17-20 septembre	Neuchâtel
Coupe d'Europe	20-23 mai	Lugano

Calendrier Lémanique

AVRIL	24 - 25	CRIT. DU BOUVERET	(CVVC)	Bouveret
MAI	8 - 9	CRITERIUM DE THONON	(SNLF)	Thonon
	15 - 16	CRIT. DE CRANS	(CNC)	Crans
JUIN	5 - 6	GENEVE-ROLLE-GENEVE*	(YCG)	Genève
	12 - 13	BOL D'OR*	(CVSNG)	Genève
JUILLET	17	6 HEURES DE NERNIER*	(C2NY)	Nernier
	24 - 25	CRIT. DE LA NAUTIQUE	(CVSNG)	Genève
SEPT	11 - 12	CRIT. DE MORGES	(CNM)	Morges
	17 - 20	CHAMPIONNAT SUISSE	(CVN)	Neuchâtel
OCTOBRE	2 - 3	CRITERIUM VERSOIX	(CNV)	Versoix
	16 - 17	CRITERIUM DE NERNIER	(C2NY)	Nernier

Nouveau Safran.

Présentation et explications à propos du nouveau safran par François Séchaud, plus de confort, moins de loft etc.... Eric Monnin répond que cette pièce change les caractéristiques de navigation du bateau et touche à la monotypie de la série. F. S. répond que les constructeurs n'ont pas l'intention de détruire la série et que les échos qu'il a eu sont plutôt positifs, qu'il faut aussi penser à ceux qui ne font pas les critères et qui représentent un grand nombre de propriétaires et que l'intérêt des constructeurs est que la série dure le plus longtemps possible. Jean-François de Cerjat rejoint la famille Monnin et pense que changer le safran portera préjudice à la série dont l'intérêt est justement la monotypie. Michel Glaus souligne que ce qui motive les gens à acheter un Surprise, c'est le succès du Surprise en régate et que la principale raison du développement du Surprise est la monotypie. Proposition par la commission d'évaluer la tendance de l'assemblée générale face au nouveau safran, par rapport aux points 1 et 2 soulevés dans le document apporté par Luc Monnin, soit

1. La carène, les appendices ainsi que les dimensions du gréement du Surprise resteront inchangés.

2. Les bateaux faisant des essais avec un nouvel élément n'étant pas conforme à la jauge ont l'interdiction de prendre le départ ou de se trouver sur le parcours d'une course, même s'ils ne sont pas classés.

Résultats du sondage : 1. Pour : 20, contre : 2, abst : 7

2. Pour : 9, contre : 9, abst : 6